
**Informations générales pour tous les
programmes d'études supérieures en
psychologie**
2016-2017

DEMANDE D'ADMISSION

**VOUS POUVEZ FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSION EN LIGNE À L'ADRESSE
SUIVANTE : <https://admission.umontreal.ca/>**

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

1^{er} février pour le trimestre d'automne (tous les programmes)

**15 septembre pour le trimestre d'hiver (programmes M.Sc. et Ph.D. recherche
seulement)**

PROGRAMMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES OFFERTS AU DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

M.Sc. numéro de programme : 2-220-1-3

Ph.D. numéro de programme : 3-220-1-0

PROGRAMMES DE FORMATION À LA RECHERCHE

CONDITION DE BASE D'ADMISSIBILITÉ

Il est stipulé, dans les règlements pédagogiques de la Faculté des études supérieures, que :

« Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc (psychologie), le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (spécialisé ou avec majeure) en psychologie, d'un baccalauréat bidisciplinaire (psychoéducation/psychologie, linguistique/psychologie ou sociologie/psychologie) ou d'un diplôme préparant aux études qu'il veut entreprendre. Dans ce dernier cas, une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits de cours de niveau baccalauréat pourra être exigée. »

« Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D (psychologie), le candidat doit être titulaire d'une M.Sc. en psychologie ou d'un autre diplôme de 2^e cycle préparant aux études qu'il veut entreprendre. Dans ce dernier cas, une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits de cours de niveau baccalauréat pourra être exigée.

Le candidat au doctorat doit de plus avoir une connaissance suffisante de l'anglais et faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches. »

DOCUMENTATIONS À FOURNIR AVEC LA DEMANDE D'ADMISSION

Pour demander l'admission à ce programme, vous devez **obligatoirement** inclure :

- Bulletin de notes
(Si vous avez déjà fait des études à l'Université de Montréal ou que vous en faites actuellement, vous devez annexer votre (vos) bulletin (s) non officiel à votre demande.)
- Curriculum vitae
- Lettre de présentation
(200 à 700 mots, qui doit comporter les éléments suivants :
 - Votre expérience professionnelle ou en recherche
 - La présentation de vos intérêts de recherche
 - L'identification de potentiels directeurs de recherche au sein du département avec qui vous souhaiteriez travailler. Nous vous suggérons fortement d'avoir contacté ces directeurs potentiels afin de vérifier leur disponibilité et leur intérêt à diriger vos travaux de recherche. Pour ce faire, consulter [la liste des professeurs](#). Le fait d'avoir déjà trouvé un directeur de recherche ne présume en rien de votre admission au programme. Cette lettre de présentation tiendra lieu d'esquisse du projet de recherche qui vous est demandée dans le formulaire officiel de demande d'admission.

Pour demander l'admission à ce programme, vous pouvez, si vous le désirez, inclure :

- une ou deux lettres de recommandation

La moyenne cumulative minimale exigée à la M.Sc. et au Ph.D. est de 3,5 sur 4,3 (ou l'équivalent pour les candidats dont le système de notation est différent). D'autres facteurs entrent également en ligne de compte, comme les intérêts de recherche du candidat, son expérience en recherche et la disponibilité des professeurs pour superviser ses travaux.

PROCÉDURE DE SÉLECTION À LA M.Sc. ET AU Ph.D.

Tous les dossiers reçus font l'objet d'une première évaluation par le responsable du programme. Sont prises en compte :

- la moyenne cumulative de l'étudiant (ajustée selon l'université d'origine)
- la formation générale en psychologie
- la formation académique à la recherche (cours de méthodologie et de statistiques, laboratoires de recherche)
- l'expérience pratique en recherche

Les cas complexes sont examinés par un comité composé de trois professeurs du département. Les dossiers jugés admissibles sont soumis aux professeurs dont les intérêts de recherche correspondent à ceux du candidat. Le candidat est admis si un ou des professeurs sont prêts à superviser ses travaux.

Ph.D. R/I

Neuropsychologie clinique *numéro de programme: 3-220-1-5*

Psychologie clinique *numéro de programme: 3-220-1-6*

Psychologie du travail et des organisations *numéro de programme: 3-220-1-7*

PROGRAMME DE FORMATION À LA RECHERCHE ET À L'INTERVENTION

CONDITIONS DE BASE D'ADMISSIBILITÉ

Il est stipulé, dans les règlements pédagogiques de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, que :

« Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de doctorat en psychologie recherche-intervention (Ph.D. R/I), le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (spécialisé ou avec majeure) en psychologie ou encore d'un baccalauréat bidisciplinaire psychoéducation/ psychologie. Le candidat au doctorat doit de plus avoir une connaissance suffisante de l'anglais et faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches. »

L'Ordre des psychologues s'attend à ce que les étudiants admis dans ce programme de doctorat donnant accès à la profession le soient après avoir acquis une formation de base étendue en psychologie, acquise au premier cycle. Cette préoccupation rejoint également celle de la Société Canadienne qui a précisé des exigences comparables. Les critères minimaux de l'Ordre sont organisés autour d'un corpus de base de 42 crédits, répartis comme suit : bases biologiques (6 cr.); bases sociales-culturelles (6 cr.); bases cognitives-affectives (6 cr.); psychologie du développement (6 cr.); histoire et systèmes (3 cr.); psychométrie (3 cr.); méthodes de recherche (3 cr.); analyse de données (3 cr.); personnalité (3 cr.); psychopathologie (3 cr.).

Depuis l'adoption du nouveau règlement exigeant, au Québec la formation au doctorat pour l'accès à la profession, les départements et les programmes ont l'obligation de vérifier au moment de l'admission, les dossiers académiques de premier cycle pour chaque candidat. S'il manque telle ou telle activité ou matière (et cela peut encore se produire dans certains programmes de premier cycle), nous demandons au candidat admis de satisfaire, sous une forme ou une autre, à cette exigence.

DOCUMENTATIONS À FOURNIR AVEC LA DEMANDE D'ADMISSION

Pour demander l'admission à ce programme, vous devez **obligatoirement** inclure :

- Bulletin de notes
(Si vous avez déjà fait des études à l'Université de Montréal ou que vous en faites actuellement, vous devez annexer votre (vos) bulletin (s) non officiel (s) à votre demande.)
- Curriculum vitae
Une description détaillée (durée, fréquence, heures, etc.) de vos expériences et activités (assistantat, bénévolat, stages, formations, etc.) est requise.
- Lettre de présentation
(200 à 700 mots, dans laquelle, en plus de mettre en évidence vos expériences en recherche ainsi que, vos expériences professionnelles, vous motiverez votre choix de programme, décrirez vos intérêts de recherche et s'il y a lieu, indiquerez dans l'ordre de préférence, le ou les noms de professeurs du département susceptibles de vous diriger dans votre travail. Cette lettre de présentation tiendra lieu d'esquisse du projet de recherche qui vous est demandé dans le formulaire officiel de demande d'admission.)

Option neuropsychologie clinique : inclure deux lettres de recommandation.

Option psychologie clinique : remplir la [grille interactive](#) concernant les critères d'évaluation des demandes.

Veillez noter que vous pouvez trouver, sur notre site WEB

(<http://www.psy.umontreal.ca>), les thèmes de recherche de chaque professeur.

LES PROGRAMMES

Il y a 3 programmes de Ph. D. R/I (voir descriptions aux pages 15 à 18):

- neuropsychologie clinique – numéro 3-220-1-5
- psychologie clinique – numéro 3-220-1-6
- psychologie du travail et des organisations – numéro 3-220-1-7

Le nombre d'étudiants acceptés aux différents programmes est:

- Ph. D. R/I neuropsychologie clinique 12
- Ph. D. R/I psychologie clinique 12
- Ph. D. R/I travail et organisation 4 à 5

À titre indicatif, ces dernières années la moyenne cumulative des étudiants admis aux programmes de Ph. D. R/I a été de 3,8 et plus sur 4,3 (ou l'équivalent pour les candidats dont le système de notation est différent). D'autres facteurs entrent toutefois en considération, comme les intérêts de recherche du candidat, son expérience en recherche, sa performance lors de l'entrevue de sélection et la disponibilité des professeurs pour superviser ses travaux.

PROCÉDURES DE SÉLECTION

1. Neuropsychologie clinique :

Un comité d'admission composé de trois professeurs du département associés à l'option sélectionne, dans un premier temps, vingt-quatre étudiants parmi les candidatures reçues. Cette première sélection se fait uniquement sur la base de la moyenne académique. Dans un deuxième temps, ces vingt-quatre étudiants sont convoqués à une entrevue de 20 minutes pour rencontrer les membres du comité. Lors des entrevues, les candidats sont invités à présenter une brève description de leurs expériences en clinique et en recherche. Par la suite, ils doivent répondre aux diverses questions du comité et réagir à une mise en situation leur permettant ainsi de faire valoir leurs habiletés et leur jugement cliniques. Il est à noter que dans des

circonstances exceptionnelles seulement, suite à l'approbation du comité de programme, un étudiant pourra être dirigé par un chercheur qui n'est pas affilié au département de psychologie de l'Université de Montréal. Dans ce cas, l'étudiant devra être codirigé par un professeur du dit département.

Lors de la sélection finale, le comité tient compte des critères suivants :

- Qualité du dossier académique.
- Existence et pertinence de l'expérience clinique.
- Jugement clinique démontré lors de la mise en situation.
- Existence et pertinence de l'expérience de recherche.
- Détention ou potentiel d'obtention d'une bourse au mérite provenant d'organismes subventionnaires provinciaux ou fédéraux.
- Lettre (s) de recommandation
- Capacité d'accueil des professeurs associés au programme.

2. Psychologie clinique :

Le comité des admissions composé de trois professeurs de l'option effectue un premier classement des dossiers sur la base de la moyenne cumulative (ajustée en fonction de l'université d'origine). Le comité attribue ensuite une note sur 40 aux candidats (25 points : réalisations en recherche, telles « honor » ou équivalent, communications et articles scientifiques, bourses d'excellence, assistanats de recherche, etc.; 15 points : expériences cliniques et personnelles, bénévolats, enseignement/tutorat, accomplissements autres, etc.). Vous devez à cet effet remplir la grille interactive que vous trouverez à l'adresse suivante :

http://psy.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Psychologie/Documents/1-Programmes-cours/Grille_Interactive_ProgClin_-da.pdf

Selon les disponibilités pour l'admission, les candidats qui présentent les meilleurs dossiers (à hauteur d'environ le double des places disponibles) sont retenus. Une sélection finale de 12 candidats est faite et une liste d'attente est constituée.

Certains candidats pourraient être convoqués pour une entrevue de sélection.

Une procédure d'arrimage entre un candidat et un directeur de recherche, applicable aux candidats retenus suite à ces étapes, peut alors venir modifier la mise en rang. Les candidats ont ainsi intérêt à entrer en contact avec les directeurs de recherche qui ont des disponibilités, pour s'assurer de l'intérêt mutuel à une éventuelle direction de thèse. S'il survient une entente formelle (écrite) entre un directeur de recherche et un candidat, et selon les disponibilités pour l'admission, un candidat se voit offrir une place pour l'admission.

L'ordre de priorité accordé aux candidats, selon les catégories de directeur de recherche est le suivant : un professeur membre du programme de Ph. D. R/I ou programme D.Psy.; un professeur membre du Département de psychologie; un professeur d'un autre département ou un professeur associé.

En résumé la procédure d'admission suppose de franchir au préalable les étapes suivantes : sélection du dossier, vérification pour les 42 cr. (norme OPQ), examen et codification du curriculum sur 40, arrimage éventuel avec un professeur pour la direction de thèse, admission sans arrimage, selon les disponibilités.

3. Psychologie du travail et des organisations :

Le programme en psychologie TO, conforme aux critères de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ), a pris le virage compétence^{1 2} dès l'an 2000 par l'implantation progressive de trois protocoles (admission, formation, évaluation). Le processus de sélection (protocole admission) s'appuie sur l'approche du centre d'évaluation (*assessment center*) qui consiste à apprécier, par différentes méthodes (entrevues standardisées, mises en situation, inventaires psychométriques, etc.), des compétences associées au succès dans les études doctorales et dans la pratique professionnelle.

¹ Savoie A. et Leclerc J.-M. (1999) Des psychologues pour un troisième millénaire l'incontournable virage compétence. *Pratiques Psychologiques*, no. 1, 115-131

²Savoie A., Brunet L., Chiocchio F. & Vien J. (2004). La formation de psychologue au 3^{ième} millénaire : le défi universitaire. *Revue Québécoise de Psychologie*, vol 25, no 3, 31-55

Ce processus de sélection se déroule en deux étapes.

La première étape débute par le classement des dossiers des candidats sur la base de la moyenne cumulative au baccalauréat ajustée en fonction de l'université d'origine. La mise en rang finale découle, pour 90 % d'un total 100 points, de cette moyenne cumulative au baccalauréat et pour 10 %, d'autres réalisations universitaires pertinentes (ex., études supérieures, prestations hors-norme). Selon ce classement, un certain nombre de candidat(e)s (fixé au maximum au triple de la capacité d'accueil) est invité à la journée de sélection qui aura lieu vendredi le 4 mars 2016.

La seconde étape du processus de sélection comporte deux objectifs dont le premier vise à évaluer en profondeur les candidat(e)s au programme TO. La compilation standardisée des résultats aux différentes épreuves réalisées lors de cette journée d'évaluation donne un pointage à chacun des étudiants. Ce pointage, qui constitue l'ordonnancement définitif des candidat(e)s, sert à faire des offres d'admission au programme selon leur rang dans l'ordonnancement jusqu'à l'atteinte de la capacité d'accueil. Le deuxième objectif de cette seconde étape du processus de sélection est de permettre aux candidat(e)s de se faire une meilleure idée des personnes (professeurs et doctorants), des ressources (financière, technologique, informationnelle, matérielle) et du modus vivendi caractérisant ce programme d'où l'insertion délibérée, au cours de cette journée, de nombreuses occasions de contact.

Comme souvent plusieurs des candidat(e)s admis(es) au programme TO ont eu peu d'interaction avec ce champ d'intervention et de recherche qu'est la psychologie TO, ils/elles disposent d'une période allant jusqu'en mai de l'année suivant l'admission afin d'établir une alliance de travail avec un(e) professeur(e). De plus, ils/elles bénéficient de l'appui collectif des membres du programme TO.

D. Psy.

Psychologie clinique numéro de programme : **3-220-1-3**

Neuropsychologie clinique numéro de programme : **3-220-1-4**

PROGRAMME DE DOCTORAT PROFESSIONNEL EN PSYCHOLOGIE

CONDITION DE BASE D'ADMISSIBILITÉ

Il est stipulé, dans les règlements pédagogiques de la Faculté des études supérieures, que :

« Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D. Psy, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (spécialisé ou avec majeure) en psychologie ou encore d'un baccalauréat bidisciplinaire psychoéducation/psychologie. Le candidat au doctorat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais et faire preuve d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches. »

L'Ordre des psychologues s'attend à ce que les étudiants admis dans les programmes de doctorat donnant accès à la profession le soient après avoir acquis une formation de base étendue en psychologie, acquise au premier cycle. Cette préoccupation rejoint également celle de la Société Canadienne qui a précisé des exigences comparables. Les critères minimaux de l'Ordre sont organisés autour d'un corpus de base de 42 crédits, répartis comme suit : bases biologiques (6 cr.); bases sociales-culturelles (6 cr.); bases cognitives-affectives (6 cr.); psychologie du développement (6 cr.); histoire et systèmes (3 cr.); psychométrie (3 cr.); méthodes de recherche (3 cr.); analyse de données (3 cr.); personnalité (3 cr.); psychopathologie (3 cr.). Depuis l'adoption du nouveau règlement exigeant, au Québec la formation au doctorat pour l'accès à la profession, les programmes ont l'obligation de vérifier au moment de l'admission, les dossiers académiques de premier cycle pour chaque candidat. S'il manque telle ou telle activité ou matière (et cela peut encore se produire dans certains programmes de premier cycle), nous demandons au candidat admis de satisfaire, sous une forme ou une autre, à cette exigence.

DOCUMENTATIONS À FOURNIR AVEC LA DEMANDE D'ADMISSION

Pour demander l'admission à ce programme, vous devez **obligatoirement** inclure :

- Bulletin de notes

(si vous avez déjà fait des études à l'Université de Montréal ou que vous en faites présentement, vous devez annexer votre (vos) bulletin (s) non officiel (s) à votre demande.)

- Curriculum vitae

Une description détaillée (durée, fréquence, heures, etc.) de vos expériences et activités (assistantat, bénévolat, stages, formations, etc.) est requise.

- Lettre de présentation

200 à 700 mots, dans laquelle, en plus de mettre en évidence vos diverses expériences professionnelles pertinentes à un programme de formation de troisième cycle professionnel en psychologie clinique, vous décrirez vos intérêts professionnels. Cette lettre de présentation doit de plus contenir une description de vos intérêts théoriques et de recherche, en lien avec l'essai doctoral d'intégration. Il faudrait ajouter s'il y a lieu, dans l'ordre de préférence, le ou les noms de professeurs du département susceptibles de vous diriger dans votre travail pour l'essai. Ces descriptions remplacent du coup l'esquisse du projet de recherche qui vous est demandée dans le formulaire officiel de demande d'admission.

Option neuropsychologie clinique : inclure deux lettres de recommandation.

Option psychologie clinique : remplir la [grille interactive](#) concernant les critères d'évaluation des demandes.

Le programme de D. Psy. option psychologie clinique prévoit accueillir 12 nouveaux étudiants pour la prochaine année académique.

À titre indicatif, ces dernières années la moyenne cumulative des étudiants admis au programme a été de 3,8 et plus sur 4,3 (ou l'équivalent pour les candidats dont le barème de notation est différent).

Le programme de D. Psy. option neuropsychologie clinique prévoit accueillir 12 nouveaux étudiants pour la prochaine année académique ainsi que 3 étudiants au plan-passerelle. Les étudiantes du plan-passerelle sont neuropsychologues détenteurs d'une maîtrise en psychologie, membre de l'OPQ et qui sont en pratique professionnelle ou des étudiants détenteurs d'un permis de l'OPQ ayant complété leur scolarité de Ph.D. RI en neuropsychologie clinique à l'Université de Montréal ou dans une autre université, mais n'ayant pas déposé leur thèse.

PROCÉDURES DE SÉLECTION

1. Psychologie clinique

Le comité des admissions composé de trois professeurs du programme D.Psy. effectue un premier classement des dossiers sur la base de la moyenne cumulative (ajustée en fonction de l'université d'origine). Le comité attribue ensuite une note de 40 aux candidats (25 points : expériences et réalisations cliniques et personnelles; 15 points : réalisation en recherche et accomplissements autres que le succès dans les études. Vous devez remplir la grille interactive que vous trouverez à l'adresse suivante :

http://psy.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Psychologie/Documents/1-Programmes-cours/Grille_Interactive_ProgClin_-da.pdf

Selon les disponibilités pour l'admission, les candidats qui présentent les meilleurs dossiers (à hauteur d'environ le double des places disponibles) sont retenus. Une sélection finale de 12 candidats est faite et une liste d'attente est constituée. Certains candidats pourraient être convoqués pour une entrevue de sélection. Ce n'est qu'une fois l'offre d'admission reçue que les candidats sont invités à rencontrer un professeur pour l'encadrement de l'essai doctoral d'intégration. Contrairement au Ph. D. R/I, l'arrimage avec un directeur d'essai ne modifie pas la mise en rang des candidats à l'admission.

En résumé, la procédure d'admission suppose de franchir au préalable les étapes suivantes : sélection du dossier, vérification pour les 42 cr. (norme OPQ), examen et codification du curriculum sur 40, offre d'admission, recherche d'un directeur d'essai.

2. Neuropsychologie clinique

Un comité d'admission composé quatre professeurs du département associés à l'option sélectionne, dans un premier temps, vingt-quatre étudiants parmi les candidatures reçues. Cette première sélection se fait sur la base de la moyenne académique. Le comité attribue ensuite une note de 40 aux candidats (25 points : expériences et réalisations cliniques et personnelles; 15 points : réalisation en recherche et accomplissements autres que le succès dans les études). Dans un deuxième temps, ces vingt-quatre étudiants sont convoqués à une journée de sélection. Cette seconde étape du processus de sélection vise à évaluer en profondeur les candidat(e)s au programme DPSY option neuropsychologie clinique, principalement sur le plan des habiletés cliniques et relationnelles. Lors de cette journée, les candidats seront conviés à participer à diverses activités, notamment une entrevue individuelle sur les expériences cliniques et de recherche, une mise en situation de groupe ainsi qu'une mise en situation individuelle ou en dyade leur permettant de faire valoir leurs habiletés relationnelles et leur jugement cliniques. Le candidat potentiel pourrait également être soumis à des tests écrits. La compilation standardisée des résultats aux différentes épreuves réalisées lors de cette journée d'évaluation donne un pointage à chacun des étudiants. Ce pointage, combiné à une analyse du dossier, constitue l'ordonnancement définitif des candidat(e)s, sert à faire des offres d'admission au programme selon leur rang dans l'ordonnancement jusqu'à l'atteinte de la capacité d'accueil. Une liste d'attente sera également réalisée.

Ainsi, lors de la sélection finale, le comité tient compte des critères suivants :

- Qualité du dossier académique
- Existence et pertinence de l'expérience clinique
- Accomplissements autres que le succès dans les études
- Existence et pertinence de l'expérience de recherche
- Habiletés interpersonnelles et relationnelles
- Jugement clinique démontré lors de la mise en situation
- Lettre (s) de recommandation

Ce n'est qu'une fois l'offre d'admission reçue que les candidats sont invités à rencontrer un professeur pour l'encadrement de l'essai doctoral d'intégration. Contrairement au Ph. D. R/I, l'arrimage avec un directeur d'essai ne modifie pas la mise en rang des candidats à l'admission.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES OFFERTS EN PSYCHOLOGIE

1. M.Sc. RECHERCHE

Ce programme a pour objectif d'initier l'étudiant à la recherche scientifique en psychologie. Pour être admis à titre d'étudiant régulier à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. (spécialisé ou majeure) en psychologie, d'un B.Sc. bidisciplinaire (psychoéducation/psychologie; linguistique/psychologie ou sociologie/psychologie) ou d'un autre diplôme préparant aux études qu'il veut entreprendre. Dans ce dernier cas, une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits de cours de niveau baccalauréat pourra être exigée.

Durée et crédits (2 ans)

3 trimestres consécutifs à plein temps	12 crédits de cours
3 trimestres consécutifs en rédaction (facultatif)	6 crédits pour le projet <u>27</u> crédits pour la rédaction d'un mémoire 45 crédits

2. Ph.D. RECHERCHE

Le Ph. D. recherche a pour objectif de donner à l'étudiant une formation approfondie en recherche scientifique. Pour être admis à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. recherche, le candidat doit être titulaire d'une M.Sc. en psychologie ou d'un autre diplôme de 2^e cycle préparant aux études qu'il veut entreprendre. Dans ce dernier cas, une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits de cours de niveau baccalauréat pourra être exigée. L'étudiant qui souhaite suivre un programme de Ph. D. qualifié en sciences cognitives et neuropsychologie doit le signifier lors de la présentation de sa demande d'admission. Ce programme comporte des cours obligatoires et optionnels dans une banque de cours restreinte.

Le programme de Ph.D. recherche comprend deux options:

- générale
- sciences cognitives et neuropsychologie

Durée et crédits (5 ans)

6 à 9 trimestres consécutifs à plein temps	21 crédits de cours
6 à 9 trimestres consécutifs en rédaction	9 crédits pour le projet
(facultatif)	<u>60</u> crédits pour la rédaction de la thèse
	90 crédits

3. Ph.D. RECHERCHE/INTERVENTION

3.1. Neuropsychologie clinique

La formation offerte au programme de Ph. D. recherche/intervention en neuropsychologie clinique est axée sur la recherche et sur la pratique de la neuropsychologie. La formation à l'intervention en neuropsychologie inclut des stages et des internats cliniques. Ce programme a été conçu pour permettre à l'étudiant d'acquérir de solides compétences en neuropsychologie clinique, tout en réalisant un projet de recherche sous la direction d'un ou deux professeurs associés au programme. Leurs domaines de recherche touchent la cognition, la perception visuelle, la somesthésie, l'audition, la mémoire, la musique, la spécialisation hémisphérique, le langage, la visuomotricité, etc.

Leurs recherches s'effectuent surtout, mais pas exclusivement, chez le sujet humain et s'intéressent aux sujets jeunes, adultes et âgés neurologiquement intacts, ainsi qu'à ceux souffrant de pathologies cérébrales congénitales ou acquises. Les objectifs sont de comprendre l'organisation cérébrale du comportement, de caractériser l'atteinte neuropsychologique faisant suite à certains désordres neurologiques ou encore de spécifier l'organisation fonctionnelle de la cognition à partir de ses dysfonctionnements. Les méthodes utilisées sont multiples et peuvent faire appel à l'analyse du comportement (p. ex.: écoute dichotique, transfert interhémisphérique, perception de la

profondeur, tâches cognitives), aux techniques modernes d'imagerie cérébrale comme la tomographie par émission de positons (TEP), l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) et la magnétoencéphalographie (MEG), ou à l'électrophysiologie (potentiels évoqués). Ce programme donne accès à l'Ordre des Psychologues du Québec et est agréé par la Société canadienne de psychologie.

Durée et crédits (5 ans)

39 crédits de cours

51 crédits de stages

9 crédits pour le projet

54 crédits attribués à la rédaction de la thèse

153 crédits

Pour de plus amples renseignements, consulter la brochure du programme de Ph.D. R/I en neuropsychologie clinique à l'adresse suivante :

<http://psy.umontreal.ca/programmes-cours/cycles-superieurs/doctorat-en-psychologie-recherche-et-intervention/>

3.2. Psychologie clinique

Le programme de Ph. D. recherche/intervention en psychologie clinique est offert aux candidats qui souhaitent poursuivre une formation clinique et en recherche, par le biais de stages, d'internats, et par l'acquisition d'habiletés avancées de recherche. Ce Ph. D. R/I s'inspire du modèle scientifique professionnel qui forme des psychologues cliniciens qui sont à la fois capables de formuler et de traiter divers problèmes, tant par la recherche que par la réflexion critique, et qui sont également des professionnels expérimentés de l'évaluation diagnostique, de la psychopathologie, de l'intervention et de la prévention. Ce programme donne accès à l'Ordre des Psychologues du Québec et est agréé par la Société canadienne de psychologie.

Durée et crédits (5 ans)

34 crédits de cours

60 crédits de stages

9 crédits pour le projet

54 crédits attribués à la rédaction de la thèse

157 crédits

3.3. Psychologie du travail et des organisations

Le psychologue T/O est un spécialiste de l'être humain au travail et de l'impact du facteur humain dans l'organisation. Pour faire face aux défis qui se posent à lui, il doit puiser dans tous les modèles développés par la psychologie. C'est pourquoi le programme repose sur l'acquisition de six compétences souches en psychologie, à savoir :

- de diagnostic, d'intervention, de consultation;
- de relations, de recherche, d'éthique.

Les trois premières sont développées dans la perspective de la psychologie T/O, les trois secondes sont communes à toutes les spécialités R/I.

Ce programme donne accès à un champ de recherche et d'intervention extrêmement dynamique et diversifié où la finalité est de faciliter l'essor d'environnements de travail dans lesquels les travailleurs pourront œuvrer longtemps, efficacement, en bonne santé et, si possible, heureux. Pour ce faire, le doctorant aura accès à des cours où le conceptuel sera intimement articulé à la praxis, à des stages et internats où la théorie sera confrontée à la réalité, à des recherches où la compréhension du réel émergera de méthodologies scientifiques rigoureuses. Ce programme donne accès à l'Ordre des Psychologues du Québec.

Durée et crédits (5 ans)

39 crédits de cours

48 crédits de stages

9 crédits pour le projet

54 crédits attribués à la rédaction de la thèse

150 crédits

Pour de plus amples renseignements, consulter la brochure du programme de Ph.D. R/I en psychologie du travail et des organisations à l'adresse suivante :

<http://psy.umontreal.ca/programmes-cours/cycles-superieurs/doctorat-en-psychologie-recherche-et-intervention/>

4. D. PSY. OPTION PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Le programme de D.Psy en psychologie clinique est offert aux candidats qui se destinent à la pratique professionnelle de la psychologie clinique. Il vise à former, sur un horizon de quatre années, des psychologues cliniciens praticiens capables de développer une pratique professionnelle compétente et responsable de la psychologie clinique, dans ses volets d'évaluation, d'intervention, de consultation et de supervision, avec un accent soit sur la clientèle enfants/adolescents, soit auprès des adultes.

La structure de base du programme D.Psy. est issue de la structure et du cheminement du Ph. D. R/I, avec des différences reflétant que l'accent est placé davantage sur l'intégration de la théorie à la pratique et à la recherche (*scholar-practitioner model*) que sur le développement d'une aptitude à produire d'une manière indépendante et novatrice de nouvelles connaissances sur la base du modèle empirique (*scientist-practitioner model*, mieux incarné dans le Ph. D. R/I.).

Ce programme donne accès à l'Ordre des Psychologues du Québec et est agréé par la Société canadienne de psychologie.

Durée et crédits (4 ans)

46 crédits de cours

60 crédits de stages (dont 36 en internat clinique)

12 crédits pour le projet

12 crédits pour l'essai doctoral

130 crédits

5. D.PSY. OPTION NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE

Ce programme s'adresse aux étudiants qui se destinent à la **pratique professionnelle de la neuropsychologie clinique (« scholar practitioner »)**. Il a été élaboré selon les normes de *l'Ordre des psychologues du Québec* et donne accès à un permis pratique en psychologie ainsi qu'à une **attestation d'évaluation neuropsychologique**. La structure de programme de cette nouvelle option en neuropsychologie clinique permet de répondre, tout comme le Ph. D. Recherche-Intervention, au développement des **sept compétences définies par l'OPQ** soit : Relation interpersonnelles, l'évaluation et le diagnostic, l'intervention, la recherche, l'éthique et la déontologie, la consultation et finalement la supervision. Ceci se fait par le biais de cours, stages et internats, en parallèle à la réalisation d'un essai doctoral.

Cette option comporte un minimum de 45 crédits de cours du niveau des études supérieures, 57 crédits de stage et d'internat et 24 crédits attribués à la recherche, soit pour le projet et l'essai doctoral. La majorité des cours et stages seront offerts au Campus Laval et à la Clinique Satellite de Neuropsychologie de l'UdeM. Dans cette structure six crédits sont accordés au projet d'essai et dix-huit crédits pour l'essai doctoral. L'étudiant devra accomplir un essai portant sur un sujet qui soit pertinent à la neuropsychologie clinique, développer une connaissance intégrée de ce sujet et communiquer de telles informations d'une façon professionnelle et claire. L'essai du D. Psy. englobe un large éventail de sujets et de méthodes, y compris des méthodes de recherche quantitatives, qualitatives ou historiques.

Durée et crédits (4 ans)

45 crédits de cours

57 crédits de stages (dont 36 en internat clinique)

6 crédits pour le projet

18 crédits pour l'essai doctoral

126 crédits

Le Plan-passerelle comporte un total de 126 crédits comme le Programme de D.Psy. régulier en neuropsychologie clinique. Ainsi, tous les dossiers des étudiants devront être examinés à la lumière des cours suivis dans leur université (Université de Montréal ou autre), des équivalences seront accordées, mais il est fort possible que ces étudiants doivent suivre des crédits supplémentaires.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

RÉPONSE À LA DEMANDE D'ADMISSION

Une réponse officielle à votre (ou vos) demande(s) d'admission vous sera transmise par la Faculté des études supérieures et postdoctorales, vers le 15 mai, pour une demande d'admission au trimestre d'automne.

INSCRIPTION

Le programme de cours d'un candidat est élaboré avec l'aide du responsable du programme ou du directeur de recherche. De plus, un guide comprenant une description détaillée des programmes, des règlements pédagogiques, du corps professoral, de l'horaire des cours, etc., sera transmis aux étudiants admis à un programme lors de la séance d'accueil qui se tiendra à la fin août.

DESCRIPTION DES COURS

La description de tous nos cours est disponible sur notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.etudes.umontreal.ca/cours/index.html>)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Centre étudiant répond aux besoins non académiques de la communauté étudiante. On y retrouve, entre autres, les bureaux suivants :

Aide financière : (514) 343-6145

Bureau des étudiants internationaux : (514) 343-6935

Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap : (514) 343-7928

Bureau du logement hors campus : (514) 343-6533

Toute demande de renseignements doit être adressée directement au service concerné :

Pavillon J.A. De Sève

Université de Montréal

Case Postale 6128, Succursale Centre-ville

Montréal (Québec), H3C 3J7

ou en personne au 2332, boul. Édouard- Montpetit.

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Veillez consulter le site suivant :

<http://www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/etudiants-internationaux/index.html>

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat des études situé au D-415 et D-417 du pavillon Marie-Victorin est ouvert :

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

*Durant la période estivale, le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi.

L'adresse électronique de notre site web est : (www.psy.umontreal.ca)